

**Art. 3.** Le chapitre VII et l'article 85 du livre I<sup>er</sup> du code pénal sont applicables aux infractions prévues par la présente loi.

Promulguons, etc.

(Contresignée par le ministre de l'industrie et du travail, M. A. NYSENS.)

**117. — 11 AVRIL 1896.** — *Loi modifiant le ressort du conseil de prud'hommes de Charleroi* (1). (Monit. du 18 avril 1896.)

Léopold II, etc. Les Chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

**Article unique.** Outre les communes énumérées dans la loi du 9 juin 1884 établissant un conseil de prud'hommes à Charleroi, le conseil de prud'hommes de Charleroi étendra son ressort sur les communes de Fleurus, Gosselies, Ransart, Wanfercée-Baulet et Frasnes-lez-Gosselies.

Promulguons, etc.

(Contresignée par le ministre de l'industrie et du travail, M. A. NYSENS.)

**118. — 11 AVRIL 1896.** — *Loi instituant un conseil de prud'hommes à Schaerbeek* (2). (Monit. du 18 avril 1896.)

Léopold II, etc. Les Chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

**Article unique.** Un conseil de prud'hommes est établi, conformément à la loi du

31 juillet 1889, dans la commune de Schaerbeek.

Son ressort comprend les communes de Schaerbeek, Dieghem, Evere, Neder-Ockerzeel, Nosseghem, Saventhem et Steenockerzeel.

Promulguons, etc.

(Contresignée par le ministre de l'industrie et du travail, M. A. NYSENS.)

**119. — 11 AVRIL 1896.** — *Loi instituant un conseil de prud'hommes à Huy* (3). (Monit. du 18 avril 1896.)

Léopold II, etc. Les Chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

**Article unique.** Un conseil de prud'hommes est établi, conformément à la loi du 31 juillet 1889, dans la commune de Huy.

Son ressort comprend les communes de Huy, Marchin, Wanze, Vyle-Tharoul, Les Avins, Antheit, Vierset-Barse, Strée, Moha, Huccorgne, Villers-le-Bouillet et Modave.

Promulguons, etc.

(Contresignée par le ministre de l'industrie et du travail, M. A. NYSENS.)

**120. — 13 AVRIL 1896.** — *Arrêté ministériel par lequel le bureau de dépôt-relais des postes de Santvliet a été transformé en sous-perception de 2<sup>e</sup> classe*. (Monit. du 24 avril 1896.)

(1) CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

*Session de 1894-1895.*

*Documents parlementaires.* — Exposé des motifs et texte du projet de loi. Séance du 15 mai 1895, p. 227. — Rapport. Séance du 9 juillet 1895, p. 321.

*Session de 1895-1896.*

*Annales parlementaires.* — Discussion et adoption. Séance du 19 mars 1896, p. 908.

SÉNAT.

*Session de 1895-1896.*

*Documents parlementaires.* — Rapport. Séance du 24 mars 1896, p. 9.

*Annales parlementaires.* — Discussion et adoption. Séance du 31 mars 1896, p. 261.

(2) CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

*Session de 1895-1896.*

*Documents parlementaires.* — Exposé des motifs et texte du projet de loi. Séance du 17 janvier 1896, p. 53. — Rapport. Séance du 7 février 1896, p. 81.

*Annales parlementaires.* — Discussion et adoption. Séance du 19 mars 1896, p. 908.

SÉNAT.

*Session de 1895-1896.*

*Documents parlementaires.* — Rapport. Séance du 24 mars 1896, p. 9.

*Annales parlementaires.* — Discussion et adoption. Séance du 31 mars 1896, p. 260.

(3) *Session de 1894-1895.*

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

*Documents parlementaires.* — Exposé des motifs et texte du projet de loi. Séance du 26 juin 1895, p. 279. — Rapport. Séance du 11 juillet 1895, p. 319.

*Session de 1895-1896.*

*Annales parlementaires.* — Discussion et adoption. Séance du 19 mars 1896, p. 908.

SÉNAT.

*Session de 1895-1896.*

*Documents parlementaires.* — Rapport. Séance du 24 mars 1896, p. 9.

*Annales parlementaires.* — Discussion et adoption. Séance du 31 mars 1896, p. 260.